

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 19  
Votants : 23

L'an deux mille vingt-deux, le 14 octobre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2022

**PRESENTS :** Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOUMIN Manon, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard.

Affiché le : 18/10/2022

**ABSENTS :** Mme COQUEL Laure (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. DOUDARD Christian (Pouvoir à Mme BEAUGERIE Delphine), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme MOUMIN Manon), M. BOURDOLLE Philippe (M. ZBORALA Bernard).

Secrétaire de séance : Mme Eliane BRAILLON

## 12. Cession des parcelles AK 239, AK 240, AK 241, AK 242, AK 243 et AK 244 situées au lotissement de Beauregard sur la section cadastrale les Chevailles.

Les riverains directs de l'espace vert de Beauregard ont sollicité par courrier en date du 31 octobre 2020 reçu en mairie le 2 novembre 2020 la commune afin de se voir céder chacun une partie de la parcelle AK108 (ancienne référence cadastrale) située derrière leurs parcelles respectives dans le but de pouvoir procéder à l'entretien régulier de cet espace à leur convenance.

Les propriétaires sollicitant lesdites cessions sont :

- Madame Séverine NEGRIER-BONNEL et Monsieur Laurent BONNEL domiciliés 6 allée des Bouleaux, 87220 Boisseuil,
- Madame Gaëlle VAREILLE et Monsieur Philippe SERRIER domiciliés 8 allée des Bouleaux, 87220 Boisseuil,
- Madame Larissa BORIANNE domiciliée 10 allée des Bouleaux, 87220 Boisseuil,
- Madame Lydia DESNOEL domiciliée 12 allée des Bouleaux, 87220 Boisseuil,
- Madame et Monsieur Isabelle et Laurent LE MASSON, domiciliés 14 allée des Bouleaux, 87220 Boisseuil,
- Madame Nathalie LASSALLE-LAFONT et Monsieur Gérard PARIANI, domiciliés 16 allée des Bouleaux, 87220 Boisseuil.

L'avis des services de France Domaine en date du 21 octobre 2021 a fixé le prix de la cession à 0,50 € le mètre carré.

Un bornage a été réalisé le 28 mars 2022 et signé par le Maire le 19 mai 2022 créant les parcelles à céder AK n°239, AK n°240, AK n°241, AK n°242, AK n°243 et AK n°244.

Les parcelles issues de la division préalables à la cession sont les suivantes :

Références cadastrales	Adresse cadastrale	Superficies
AK 239	Aux Chevailles	504 m <sup>2</sup>
AK 240	Aux Chevailles	630 m <sup>2</sup>
AK 241	Aux Chevailles	631 m <sup>2</sup>
AK 242	Aux Chevailles	902 m <sup>2</sup>
AK 243	Aux Chevailles	917 m <sup>2</sup>
AK 244	Aux Chevailles	460 m <sup>2</sup>
<b>Superficie totale</b>	Aux Chevailles	<b>4 044 m<sup>2</sup></b>

La superficie totale cédée est de 4 044 m<sup>2</sup>.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- de céder à Madame Séverine NEGRIER-BONNEL et Monsieur Laurent BONNEL domiciliés 6 allée des Bouleaux, 87220 Boisseuil, la parcelle AK n°239 d'une superficie de 504 m<sup>2</sup> pour un montant de 252 €,
- de céder à Madame Gaëlle VAREILLE et Monsieur Philippe SERRIER domiciliés 8 allée des Bouleaux, 87220 Boisseuil, la parcelle AK n°240 d'une superficie de 630 m<sup>2</sup> pour un montant de 315 €,
- de céder à Madame Larissa BORIANNE domiciliée 10 allée des Bouleaux, 87220 Boisseuil, la parcelle AK n°241 d'une superficie de 631 m<sup>2</sup> pour un montant de 315,50 €,
- de céder à Madame Lydia DESNOEL domiciliée 12 allée des Bouleaux, 87220 Boisseuil, la parcelle AK n°242 d'une superficie de 902 m<sup>2</sup> pour un montant de 451 €,
- de céder à Madame et Monsieur Isabelle et Laurent LE MASSON, domiciliés 14 allée des Bouleaux, 87220 Boisseuil, la parcelle AK n°243 d'une superficie de 917 m<sup>2</sup> pour un montant de 458,50 €,
- de céder à Madame Nathalie LASSALLE-LAFONT et Monsieur Gérard PARIANI, domiciliés 16 allée des Bouleaux, 87220 Boisseuil, la parcelle AK n°244 d'une superficie de 460 m<sup>2</sup> pour un montant de 230 €,
- d'autoriser le Maire à signer l'acte d'acquisition ou tout document relatif à cette transaction,
- de valider le fait que les frais d'acte notarié et les frais afférents seront entièrement supportés par les six riverains cités ci-dessus,
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées,
- d'imputer les recettes sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

<b>VOTE 23</b>	<b>POUR 23</b>	<b>CONTRE 0</b>	<b>ABSTENTION 0</b>
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie  
 Les jour, mois et an que dessus,  
 Au registre sont les signatures  
 Le Maire,  
 Philippe JANICOT

